Envoyé en préfecture le 28/02/2022
Reçu en préfecture le 28/02/2022
Affiché le
ID : 063-216300210-20220215-2022_007-DE

MAIRIE D'AUTHEZAT
63114
Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal délibération n°2022/007 du 15 février 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice :	**15**
Présents :	**10**
Votants :	**15**

L'an deux mille vingt-deux le quinze février à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 08 février 2022.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHELI, Mesdames Christelle REUGE, Corinne VILLE, Isabelle DE ARAUJO, Christine CHAUVANET, Messieurs André FEUNTEUN, Benoit RATIGNET ;
Excusés : Mesdames Alexandra JARRIGE, Monsieur David ESPECHE, Mesdames Ornella MIMY, Agnès JARRIGE, Monsieur Julien LACOUR ;
Procurations : de Mme Alexandra JARRIGE à M. Stéphane KIHELI, de Monsieur David ESPECHE à Monsieur Pierre METZGER, de Madame Ornella MIMY à Madame Christine CHAUVANET, de Madame Agnès JARRIGE à Madame Isabelle DE ARAUJO, de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;
Secrétaire de séance : Madame Ludivine FERNANDEZ.

OBJET :

Salle des fêtes travaux d'amélioration énergique et d'accessibilité

Demande de financement Tranche 2022

Monsieur le Maire rappelle les conclusions de l'étude énergique et expose au conseil municipal le détail des travaux préconisés par le bureau d'études.

Le bureau d'études AES a identifié comme prioritaires l'isolation intérieure des murs de la grande salle, le remplacement des fenêtres, de la porte d'entrée, et l'installation d'une ventilation double flux, en plus du changement de système de chauffage et autres travaux déjà prévus en 2021.

De plus, pour le volet « Accessibilité » qui devait se limiter au départ à l'installation d'une rampe et à des marquages, l'étude a mis en évidence d'autres contraintes, dont la reprise du WC PMR, d'où la solution retenue de réorganisation complète du bloc sanitaire.

Ces travaux supplémentaires font l'objet d'une 2ème tranche dont le démarrage est prévu en septembre 2022 pour une durée d'environ 6 mois.
Les bouquets de travaux prévus dans les 2 scenarii étudiés par le bureau d'études devraient générer respectivement 40% et 45% d'économies d'énergie. Bien que non soumis au décret tertiaire, le Conseil Municipal choisit l'option 2, soit 45% d'économies d'énergie.

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 172 283 euros hors taxes.

En foi de quoi, il propose de se prononcer, sur l'opportunité de financement tranche 2022 par la Région Auvergne Rhône Alpes :

Le conseil municipal unanime :

- sollicite le financement de la Région Auvergne Rhône Alpes sur un des plans d'actions proposé ;
- demande le dépôt du dossier inhérent aux travaux projetés ;
- autorise la signature des documents relatifs au financement de cette affaire ;
- charge Monsieur le Maire à débuter les travaux après autorisation du partenaire.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 28/02/2022.

Pour copie conforme ; en Mairie, le 28/02/2022.

Le Maire,

Pierre METZGER.

MAIRIE D'AUTHEZAT (Puy-de-Dôme)